

Fiche thématique n°8 :

Programme Personnalisé de Réussite Éducative

Programme	Travailler les compétences de base nécessaires qui manquent aux enfants pour profiter pleinement des situations pédagogiques de l'année.
Personnalisé	<ul style="list-style-type: none"> • Une fois les compétences manquantes repérées, un projet personnalisé est établi entre l'enseignant, l'enfant et sa famille. • L'enfant doit connaître les compétences retenues pour une période donnée ainsi que le dispositif mis en place.
Réussite	<ul style="list-style-type: none"> • S'appuyer en priorité sur ses réussites. • Montrer régulièrement les progrès à l'enfant et à sa famille. • Trouver un moyen de les visualiser. <p>Les compétences travaillées apparaîtront dans le livret scolaire en fin de trimestre.</p>
Éducative	<p>L'enseignant reste le responsable des progrès de l'élève mais d'autres partenaires pourront être sollicités :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Famille • Membres du Rased • Psychologue • Orthophoniste <p>pour un travail complémentaire avec l'élève.</p>

Les différents PPRE

- PPRE de maintien (concerne les élèves en prolongation de cycle-dans ce cas il est obligatoire).
- PPRE d'accompagnement (concerne les élèves dont le passage au niveau supérieur a été obtenu de justesse. Cet accompagnement vise à empêcher le maintien).
- PPRE de remédiation (concerne les élèves qui ont été repérés en difficulté à l'issue des évaluations).

Organisation concrète

La prise en charge du groupe des élèves relevant du PPRE devrait se faire :

- en début d'année pour les élèves repérés au mois de juin (PPRE de maintien et d'accompagnement)
- Après les évaluations pour les élèves n'ayant pas atteint le seuil minimum de compétences (PPRE de remédiation)
- A partir de janvier au cycle 2 après l'analyse des évaluations (PPRE de remédiation)

Pistes d'activités menées par l'enseignant de la classe.

- Prévoir un moment par jour (20 minutes) dans le cadre d'un temps de travail en autonomie pour tous les élèves (plan de travail, atelier ...).
- Regrouper ces élèves en petit groupe de 4 ou 5, au sein d'une classe (ou d'une école).
- Travailler une compétence après l'autre.
- Durée : 5/6 semaines (à renouveler si nécessaire à un autre moment de l'année).
- Activité menée par l'enseignant de la classe ou du cycle.

Les autres élèves

☞ Mise en place d'un plan de travail collectif ou individuel durant les moments d'activités de PPRE.

En aucun cas l'enfant ne « rattrapera » le travail fait par les autres élèves.

Les objectifs retenus pour le PPRE devraient aussi se travailler par de courts moments d'apprentissages récurrents qui ne nécessitent aucune organisation particulière du groupe-classe.

Exemples

- Revoir tous les jours les décompositions additives des nombres. (calculs mémorisés)
- Faire quotidiennement des petits jeux de positionnement dans l'espace (à droite de, à gauche de, au-dessus de...)
- Repérer systématiquement le verbe d'action d'une consigne.
- Exercices quotidiens de copie destinés à revoir une méthodologie pour copier sans erreur.

Priorités

Les compétences prioritaires à travailler sont définies :

- par le socle commun des connaissances
- par les différentes évaluations.

Au cycle 1	S'appuyer sur le livret « Le langage à l'école maternelle » mai 2011 MENJVA-DGESCO / CNDP lien : http://cache.media.eduscol.education.fr/file/ecole/48/8/LangageMaternelle_web_182488.pdf .
Au cycle 2	<ul style="list-style-type: none"> ○ Lecture : S'appuyer sur le livret « lire au CP » Collection "Ressources pour faire la classe" Lien : http://cache.media.eduscol.education.fr/file/ecole/60/7/Lire_au_CP_136607.pdf. ○ Mathématiques : Se référer au livret « Le nombre au cycle 2 » Collection "Ressources pour faire la classe" Lien : http://cache.media.eduscol.education.fr/file/ecole/00/3/Le_nombre_au_cycle_2_153003.pdf
Au cycle 3	<ul style="list-style-type: none"> ○ Reprendre si nécessaire les compétences du palier 1 du socle commun. ○ Mathématiques : Se référer au livret « Le nombre au cycle 2 » Collection "Ressources pour faire la classe" Lien : http://cache.media.eduscol.education.fr/file/Mathematiques/44/9/NombreCycle3_web_VD_227449.pdf

Document de Formalisation (A consulter sur le site de l'inspection)